

# Le Miroir

LOISIRS TADOUSSAC POUR NE RIEN MANQUER 

## CARNAVAL DE TADOUSSAC CONFLUENCES

**du 25 février au 5 mars 2023**

<p><b>Samedi</b> 25 février</p> <p>12h00 <b>Rallye de motoneige</b> Au château de neige</p> <p>Ouverture des inscriptions à 12h, départs dès 13h. Hot dogs et boissons chaudes vendus sur place. \$8 par équipe.</p> <p>17h00 <b>Souper spaghetti</b> 12\$/adultes, 6\$/enfants Au centre des Loisirs</p>	<p><b>Dimanche</b> 26 février</p> <p>6h15 <b>Yoga au lever de soleil</b> avec <i>Émilie Vaillancourt</i> Aux dunes de Tadoussac</p> <p>10h00 <b>Concours de sculpture sur neige</b> avec les Productions hivernales Au château de neige</p> <p>13h00 <b>Tente chamanique</b> avec <i>Mélanie Lebel</i> En famille, découvrez les secrets des animaux et écoutez de belles histoires! Au château de neige</p> <p>15h00 <b>Coupe du monde de soccer sur glace</b> avec <i>Coach Boualem</i> Au centre des Loisirs</p>	<p><b>Du lundi 27 février au vendredi 3 mars</b></p> <p>11h00 à 17h00 <b>Châlet-Restaurant de la Maison des jeunes</b> Au centre des Loisirs</p>	<p><b>Mardi</b> 28 février</p> <p>10h00 <b>Ca me dit de bouger</b> avec <i>Rosemarie Paronfiants</i> Activité pour les tout-petits (0-5 ans) Au Château de neige</p> <p>13h00 <b>L'heure du conte : La légende de Rose Latulipe</b> avec <i>Bruno Forest</i> Au Centre des Loisirs</p>
<p><b>Mercredi</b> 1er mars</p> <p>13h00 <b>L'heure du conte : L'histoire de l'Affreux</b> avec <i>Livia Dallaire</i> Au centre des Loisirs</p> <p>13h30 <b>Glissade pour les enfants</b> Au centre des Loisirs</p>	<p><b>Jeudi</b> 2 mars</p> <p>9h30 à 11h30 <b>Atelier de cuisine</b> avec <i>James Evans</i> L'heure pour les enfants de se mettre au fourneau pour la concoction de délicieux biscuits. Au centre des loisirs</p>	<p><b>Lundi</b> 27 février</p> <p>11h00 à 15h00 <b>Wabush au pays des Innu</b> Randonnées en raquettes et atelier sur la culture innue avec <i>Wabush</i> Au Domaine des Dunes</p>	<p>17h30 <b>Défile du Mardi Gras</b> Apportez vos masques et vos vêtements les plus colorés. Départ à l'Église</p> <p>19h00 <b>Spectacle du Mardi Gras</b> Venez danser sur les rythmes trail et cajun du Mardi Gras <i>Boud (Les Tivv Birds, Eric Cyr, Ariel Villeneuve-Perron et Samuel Belleau)</i> Au château de neige</p>
<p>14h00 à 16h00 <b>Causerie Carnaval de Mémoire</b> Rencontre intergénérationnelle et exposition d'archives des anciens carnivals de Tadoussac Au centre des Loisirs</p> <p>16h30 <b>Ski de food au clair de lune</b> Avec <i>Rosalie Champagne-Côté</i> Apportez vos skis et lampes frontales Au stationnement du Golf de Tadoussac</p>	<p>15h30 <b>Contes pour enfants</b> avec <i>Madame Chose</i> Au centre des Loisirs</p> <p>15h00 <b>Match des étoiles</b> avec <i>Stéphanie Tremblay</i> Jeux d'adresse de hockey pour tous les âges Au centre des Loisirs</p>	<p>11h00 à 15h00 <b>Traiteau à chiens</b> Au Domaine des Dunes</p> <p>18h00 <b>Hockey pour enfants</b> À la patinoire des Loisirs</p>	<p><b>Samedi</b> 4 mars</p> <p>13h00 <b>Le baptême des bélugas</b> Baignade polaire à la plage. Apportez maillots de bain et serviette. Tente chauffée et encadrement des Premières répondants.</p> <p>13h00 à 16h00 <b>Canot à glace</b> Démonstrations et inflations à la plage.</p> <p>Diffusion de photos d'archives sur le Carnaval de Tadoussac au Centre d'interprétation sur les mammifères marins.</p>
<p><b>Merci à nos partenaires</b></p> 	<p>19h00 <b>Patin-Disco</b> Mettez vos montes à floe et venez danser sur la glace dans une ambiance retro! Boissons chaudes vendues sur place. Au centre des Loisirs</p>	<p><b>Vendredi</b> 3 mars</p> <p>14h00 à 15h30 <b>Concours de Bûcherons</b> avec <i>Boisaco</i> 14h: Enfants 14h45: Adolescents 15h30: Adultes</p> <p>Kiosque d'information Boisaco et tire sur neige! Au château de neige</p>	<p>20h00 <b>Feux d'artifices</b> Au Château de neige</p> <p>20h15 <b>Soirée de clôture Confluences</b> Avec <i>DJ Adonis et DJ Panneur</i> Au château de neige</p>
<p>17h00 <b>Souper cabane à sucre</b> Au centre des Loisirs</p>		<p>17h00 <b>Souper cabane à sucre</b> Au centre des Loisirs</p>	<p>21h00 <b>Spectacle Hommage aux Coloca</b> avec le groupe <i>Passé-moi la puck</i> 8\$/adultes, gratuit pour les enfants Au centre des Loisirs</p>





## FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 FÉVRIER 2023

---

### DOSSIER PONT SUR LE SAGUENAY TADOUSSAC / BAIE-STE-CATHERINE

**Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont adopté la résolution ci-dessous afin de faire part au Premier Ministre François Legault de leur demande dans le dossier du projet du pont sur le Saguenay.**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement provincial annonçait en mars 2020, le lancement d'un appel d'offres public pour la mise à jour de l'étude d'opportunité du projet du pont au-dessus de la rivière Saguenay en mentionnant par voie de communiqué que la mise à jour de l'étude d'opportunité permettra de déterminer et d'analyser différents scénarios avec des données actualisées en précisant que cette dernière est une étape importante et essentielle dans le cheminement d'un projet de cette envergure;

**CONSIDÉRANT QUE** le Groupe Pont Estuaire/Fjord du Saguenay, un consortium composé de CIMA+, de WSP et de Systra, a été retenu au terme d'un appel d'offres public pour la mise à jour de l'étude d'opportunité dans le projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saguenay, entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine;

**CONSIDÉRANT QUE** ce consortium a rencontré le Conseil municipal et que ce dernier a partagé en juillet 2022 aux membres représentant le consortium, leurs préoccupations face à ce dossier;

**CONSIDÉRANT QUE** Tadoussac s'est façonné par la route 138 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la structure économique de notre municipalité est basée principalement sur l'achalandage provenant de la route et qu'une modification de l'axe routier risque de détourner cet achalandage de notre localité qui représente un débit journalier moyen de 3100 véhicules;

**CONSIDÉRANT QUE** la venue d'un pont à Tadoussac occasionnerait la mise à pied de plusieurs employés travaillant pour la Société des traversiers du Québec;

### **EN CONSÉQUENT, IL A ÉTÉ RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le Conseil demande au premier ministre Monsieur François Legault et ses ministres concernés dans le dossier du projet de pont de Tadoussac et Baie-Ste-Catherine de tenir compte de la situation énoncée sommairement au préambule de la présente comme la réalité économique de Tadoussac et acquiescent aux attentes de la municipalité, à savoir :

**QUE** des mesures soient mises en place dès la phase de projet afin que l'axe routier demeure à proximité du Village de Tadoussac et qu'il y ait des mesures mise en place de manières conviviales et efficaces;

**QUE** de nouvelles voies soient aménagées afin que la circulation à partir du nouveau tronçon de la route 138 puisse accéder facilement à Tadoussac afin de pallier l'effet de l'ajout d'un pont et qu'une étude exhaustive spécifique pour Tadoussac soit réalisée afin de bien évaluer les impacts financiers et les pertes qui en découleront;

**QUE** des alternatives soient proposées à la municipalité pour obtenir des mesures d'atténuation;

**QUE** des programmes de réintégration et de compensation soient mis en place pour les employés de la traverse de Tadoussac qui se verront privés de leurs emplois;

**QU'**un projet clairement défini soit soumis à la municipalité pour que le conseil municipal soit en mesure de juger de son acceptabilité sociale;

**QUE** des mesures doivent être spécifiques à Tadoussac afin de définir avec l'accord de la municipalité les non-accès que le ministère des Transports impose lors de reconstruction de la route sur la 138.



# FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL (SUITE)

## GESTION DES ARCHIVES :

La municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel pour la gestion des archives et prévoit également de former son personnel pour le traitement des documents. Cela permettra d'assurer la conservation et la gestion de toutes les archives existantes depuis la création de la municipalité en 1899, que ce soit des documents en format papier ou électronique.

## PROGRAMME DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉE (PMVI) :

Il s'agit d'un programme d'Hydro-Québec pour le financement des infrastructures publiques. La municipalité a soumis 4 projets dans le cadre de l'appel à proposition: 1) l'ajout de chambres de réduction de pression, 2) la restauration du Musée Chauvin, 3) Destination Tadoussac (mobilier urbain), 4) Carrefour de vie (mobilier et équipement).

## APPEL D'OFFRE POUR LES CHAMBRES DE RÉDUCTION DE PRESSION :

Un premier appel d'offre avait été précédemment lancé, mais les propositions reçues par la municipalité correspondaient à des montants qui excédaient largement l'enveloppe prévue. La municipalité est présentement en recherche de nouveaux financements pour cette acquisition et un nouvel appel d'offre sera relancé par la suite.

## RESSOURCES HUMAINES :

Embauche de M. Pierre Rodrigue comme Responsable de port  
Embauche de M. Joseph-Étienne Lebel comme Pompier

**Vous avez probablement noté l'augmentation importante de vos comptes de taxes en 2023**

La gestion des matières résiduelles a un coût qui n'échappe pas à l'inflation généralisée qui frappe le Québec.

Les frais de redevance à l'enfouissement, les coûts de carburant et de main d'œuvre ont augmenté et cela va malheureusement continuer dans les prochaines années.

**LA SEULE ALTERNATIVE POSSIBLE EST DE RÉDUIRE COLLECTIVEMENT NOS DÉCHETS**

MRC La Rivière-Côté-Petit

**COUCHES LAVABLES ET SOUS-VÊTEMENTS D'INCONTINENCE**  
Remboursement de 75 % du coût d'achat jusqu'à 300 \$

**BIODIGESTEURS**  
Vente et installation à 30 \$  
Subvention de 70 %

**FILTRES À MICROFIBRES**  
Achat à la MRC au coût des taxes: 21,50 \$  
Subvention de 92 %

**PRODUITS MENSTRUELS LAVABLES**  
Remboursement de 75 % du coût d'achat jusqu'à 150 \$

**LAMES ET TONDEUSES MANUELLES**  
75% du coût (avec taxes) jusqu'à 50 \$

*Renseignez-vous sur nos subventions citoyennes !*

MRC  
4381 233-2102 #245  
26 Rue de la Rivière #101  
conseillerddec@mrchcn.qc.ca  
www.mrchcn.qc.ca

**RECYCLEZ**

Verre Métal Papier Carton  
Plastique (# 1, 2, 3, 4, 5, 7)

**SÉPARER LES MATIÈRES POUR FAVORISER LEUR RECYCLAGE**  
→ Un verre cassé ne va pas dans le bac à recyclage (mettre dans un sac en plastique noir)  
→ Plastique en emballage de travail, sac pour les employés, sac-carter, etc.

**RINCER LES CONTENANTS SOUILLÉS**  
→ Rincer les produits et mousses  
→ Éviter un excès de liquide dans le bac à recyclage

**APPRENDRE À TRIER LE PLASTIQUE**  
→ Les sacs et pellicules de plastique doivent être placés dans un grand sac de plastique transparent dans un sac à recyclage  
→ Le plastique # 6 ne se rend à la déchetterie

**DÉFAIRE ET APLATIR LES BOÎTES DE CARTON**  
→ Défaire et aplatir les boîtes dans votre bac  
→ Éviter de transporter les sacs à recyclage

**EN VRAC DANS LE BAC**  
→ Mettre les matières recyclables (verre, métal, papier, carton) dans le bac à recyclage

**POINT DE DÉPÔT MUNICIPAL**

Produits électroniques Piles, néons et ampoules Résidus domestiques dangereux

**ÉCOCENTRES**

Encombrants Métaux  
Résidus de construction Résidus verts et bois

**CENTRES DE DÉPANNAGE**

Textiles Jeux Décoration  
Petits objets Bottes et souliers

**FRIGOS COMMUNAUTAIRES**

Conserves Oeufs Plats maison  
Fruits et légumes antiers frais Produits laitiers Denrées sèches non entamées



## Note à l'attention des municipalités

Les services de gestion des matières résiduelles des huit municipalités de La Haute-Côte-Nord, de la communauté innue Essipit et du territoire non organisé (TNO) Lac-au-Brochet sont sous la responsabilité de la MRC de La Haute-Côte-Nord.

- En 2023, la participation financière globale des municipalités et d'Essipit (quotes-parts) a augmenté de 505 000 \$ (40,7 %) par rapport à 2022, ce qui se répercute sur les comptes de taxe résidentiels et commerciaux.

Comme plusieurs secteurs d'activités, la gestion des matières résiduelles a subi la hausse des coûts d'exploitation et de l'inflation qui se fait sentir partout au Québec. Près **de la moitié du budget** en gestion des matières résiduelles est relié à la **collecte** et au **transport des matières**, deux secteurs qui ont été frappés de plein fouet par la montée du coût du diesel.

En plus du coût de traitement exigé par l'exploitant du site d'enfouissement, le gouvernement impose une **redevance à la tonne pour les déchets enfouis**, redevances qui passe de 24.32 \$ en 2022 à 30 \$ en 2023. Une augmentation subséquente de 2\$/tonne par an est prévue pour les années suivantes.

- La méthode de répartition du budget de gestion des matières résiduelles est basée sur le principe « utilisateur-payeur ». **Puisque les coûts de l'enfouissement sont beaucoup plus élevés que ceux de la récupération, une municipalité qui produit plus de déchets payera plus.** Ce principe permet donc de récompenser les municipalités qui sont plus performantes au niveau de la récupération et d'inciter celles qui le sont moins à le devenir.
- La MRC et les municipalités sont conscientes du fardeau économique exercé sur les citoyens. Les municipalités ont cependant peu de marge de manœuvre, leur budget étant principalement assuré par la tarification des contribuables et peu par d'autres sources de revenus.

**La meilleure façon de limiter les hausses de coûts liés à la gestion des matières résiduelles dans le futur est de réduire collectivement nos déchets**, en consommant plus prudemment, et en acheminant ce qui est recyclé dans les points de dépôt adéquats.



### Quelques trucs et astuces pour les citoyens, citoyennes et ICI, pour réduire le coût de la gestion des matières résiduelles en Haute-Côte-Nord

1. Déposer toutes les matières recyclables **en vrac** dans le bac bleu (cf. Memo envoyé en même temps que les calendriers de collecte; l'application Ça va où? de Recyc-Québec; le site de la MRC ou par appel et mail);
2. S'assurer que le **couvre-cle** du bac ou conteneur est en **bon état et bien fermé**, pour éviter de transporter et enfouir de la glace ou des matières gorgées d'eau;
3. En été, pratiquer l'herbicyclage. Lorsque de la tonte de la pelouse, laisser les rognures de gazon sur place permet de nourrir le jardin et de ne pas payer pour enfouir du gazon. Cela vaut à l'automne pour les feuilles mortes, que l'on peut laisser se décomposer sous une bâche plastique ou dans un bac type bac à compost pour qu'elles ne s'envolent pas;
4. En attendant un projet de compostage à plus grande échelle, le compostage domestique et communautaire permet de détourner environ 40 % des matières de l'enfouissement;
5. Apporter les pneus au garage le plus proche;
6. Utiliser le service des **dépôts municipaux pour récupérer** les résidus verts, le matériel électronique et informatique ainsi que les résidus domestiques dangereux [RDD] (peinture, huile, piles, batterie, etc.);
7. Utiliser le service des **écocentres** pour récupérer tous les matériaux de construction, rénovation et démolition [CRD], le matériel informatique, les RDD, le textile, et les encombrants;
8. Les dépotoirs clandestins sont une fausse solution pour éliminer ses matières résiduelles : il en coûte plus de **620 \$/tonne** pour sortir les déchets de nos forêts, sans parler des risques pour la santé des travailleurs et travailleuses, ainsi que les dégâts sur un environnement dont nous profitons tous et toutes. De l'argent et du temps bien mal investis quand on sait que la population paie déjà pour les différents services en gestion des matières résiduelles.

**Rappel** : il est désormais possible de signaler les dépotoirs clandestins sur le site [combattefleau.com](http://combattefleau.com) d'Environnement Côte-Nord.

#### → Le saviez-vous?

La « taxe ordures » ne sert pas à couvrir uniquement les collectes porte-à-porte, mais toutes les activités suivantes :

- la collecte, le transbordement, le transport et les frais d'enfouissement des déchets (résidus ultimes) ;
- la collecte, le transbordement, le transport et la valorisation du recyclage ;
- la collecte, le transport et la disposition des encombrants ;
- la gestion des écocentres (main-d'œuvre et exploitation) pour la récupération des CRD (résidus de construction, rénovation et démolition), RDD (résidus domestiques dangereux) et des TIC (produits électroniques de technologie informatique et communication), le transport et la valorisation de ces matières par différents recycleurs ;
- la collecte et la disposition du textile ;
- les projets spéciaux visant à réduire les déchets et éradiquer les dépotoirs clandestins ;
- les frais administratifs et les ressources humaines.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

## LES ACCUMULATIONS DE NEIGE : RAPPEL IMPORTANT !!!

Votre service incendie vous rappelle, en cette période hivernale, de l'importance de déneiger l'ensemble des portes et fenêtres y compris celles du sous-sol. En cas d'incendie, il ne peut que vous ne puissiez pas utiliser la porte d'entrée principale pour évacuer. Soyez prévoyant, votre sécurité nous tient à coeur !



### Adresse Civique

Il est très important que les adresses civiques soit bien visibles à partir de la rue afin que les véhicules d'urgence interviennent rapidement lors d'appel d'urgence.



### Disposition des cendres

Il est très important de ne pas disposer des cendres chaudes dans les poubelles en plastique à la maison, les cendres doivent être déposées dans un contenant prévu à cet effet. Le contenant doit être à l'extérieur de la maison à un (1) mètre minimum du mur extérieur.



### Dégagement des bornes-fontaines.

Afin d'aider le travail des pompiers il est très important de ne pas mettre de neige sur les bornes-fontaines car cela peut nuire grandement à leur travail lors d'une intervention. Les bornes doivent être dégagées en tout temps.



Robin Lepage

Technicien en Prévention des Incendies

Service de Protection Incendie de Tadoussac

Municipalité de Tadoussac

408 rue du Bateau-Passeur, Tadoussac, (Québec)

G0T 2A0

Téléphone : 418-235-4446 poste 1301

[caserne67@tadoussac.com](mailto:caserne67@tadoussac.com)





**AGENT.E D'INFORMATION ET DE CIRCULATION ROUTIÈRE**



**GUIDE-INTERPRÈTE MUSÉE CHAUVIN**



**PRÉPOSÉ.E AUX STATIONNEMENTS**



**CONSEILLER.ÈRE EN SEJOUR MAISON DU TOURISME**



## UN DE CES POSTES VOUS INTÉRESSE?

Envoyez votre candidature à : [direction@tadoussac.com](mailto:direction@tadoussac.com)

Pour plus d'informations sur nos postes disponibles, rendez-vous sur le site

[municipalite.tadoussac.com](http://municipalite.tadoussac.com)

Section « **Emplois municipaux** »



**PRÉPOSÉ.E À L'ENTRETIEN MÉNAGER**



**ANIMATEUR / ANIMATRICE CAMP DE JOUR**



**PRÉPOSÉ.E À L'ENTRETIEN ET AUX TRAVAUX PUBLICS**



## ANNIVERSAIRE DES 10 ANS DE SERVICE POUR DES POMPIERS DE TADOUSSAC!

Les pompiers Stéphane Cauchon et Boualem Hannachi cumulent 10 années de service au sein du service des incendies de Tadoussac ! Pour souligner **toutes ces années d'ancienneté et leur adresser des félicitations**, la **Municipalité de Tadoussac leur a offert une plaque commémorative au cours d'une brève cérémonie. Merci pour leur engagement et bravo à toute l'équipe de pompiers !**



Yves Gauthier, directeur du service des incendies, Boualem Hannachi, pompier et Richard Therrien, maire de Tadoussac.



Stéphane Cauchon, absent à la cérémonie de **remise des plaques en raison d'un empêchement**, s'est également vu **décerner une plaque commémorative.**

## ALICE MOREUX, NOUVELLE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT EN PATRIMOINE IMMOBILIER

Fraîchement débarquée de France, Alice est arrivée en mai 2022 directement en Haute-Côte-Nord et elle est tombée en amour avec Tadoussac (on comprend ça ) **et depuis, elle s'est installée !** Après un passage à la microbrasserie et un stage à Sacré-Coeur, **elle a rejoint l'équipe de la municipalité** comme agente de développement en patrimoine immobilier pour un contrat de 3 ans. Elle a la responsabilité de mettre à jour le **patrimoine immobilier**, et d'en faire la **promotion** et la protection. Alice est diplômée de **l'Université de Toulouse en patrimoine et en médiation culturelle**. **Passionnée par l'histoire**, elle a le souhait de transmettre cette passion à **travers son nouvel emploi**, et de **s'investir dans notre communauté**. **N'hésitez pas à la contacter**, elle se fera un plaisir de discuter avec vous. **Bienvenue dans l'équipe !**



## Le Frigo Collectif

Du lundi au jeudi entre 9h et 17h  
Au sous-sol du Centre des Loisirs.



**Libre service pour tous et toutes!**

Info @ moyautadoussac.org



BIBLIOTHÈQUE

OUVERT

MARDI ET VENDREDI

18h à 20h

POINT DE SERVICE  
DU CLSC

OUVERT LE LUNDI  
DE 8H30 À 11H30

URGENCE  
VOIRIE

418-235-4446 poste 1401

INFO-SANTÉ

811